



**Canadian Association
for Graduate Studies**

**Association canadienne
pour les études supérieures**

**LES PROGRAMMES D'ÉTUDES SUPÉRIEURES INTERDISCIPLINAIRES AU
CANADA :
PRATIQUE ET POTENTIEL**

JUIN 2014

Rédigé par Fred L. Hall

pour l'Association canadienne pour les études supérieures

Table des matières

Résumé analytique.....	3
Introduction	4
Résultats de l'enquête initiale.....	5
Résultats de la deuxième enquête	9
Processus d'approbation	10
Placement administratif.....	15
Enjeux financiers.....	17
Soutien de la participation des professeurs dans le PESI	17
Les meilleures pratiques pour soutenir les professeurs participant à un PESI	19
Le soutien administratif pour un PESI, et sa source.....	20
Besoins en locaux	20
Sur quelle base un PI reçoit-il un revenu pour couvrir ses frais?.....	21
L'efficacité et l'équité des accords financiers	22
Questions internes à un PESI.....	23
Succès pédagogiques.....	23
Direction des thèses par des comités pluridisciplinaires	24
Suggestions pour d'autres	25
Conclusions.....	29
Annexe 1. Mandat de l'appel initial pour le projet.....	32
Annexe 2. Enquête initiale en anglais.....	33
Annexe 3. Enquête initiale en français.....	36
Annexe 4. Deuxième enquête en anglais	39

Résumé analytique

L'Association canadienne pour les études supérieures a demandé une étude en vue de recenser les pratiques exemplaires qui soutiennent les programmes d'études supérieures interdisciplinaires (PESI), ce qui inclut un examen des aspects pédagogiques et des approches pratiques pour favoriser leur développement et leur durabilité. Le présent rapport s'appuie sur deux enquêtes auprès de doyens de facultés d'études supérieures du Canada ainsi que sur des discussions avec certains de leurs homologues américains.

Quarante doyens canadiens ont répondu à la première enquête, qui visait à déterminer la fréquence de quatre types de PESI au Canada : individuel; à admission directe; supplémentaire; et sans diplôme. L'intérêt de l'ACES portait principalement sur les programmes à admission directe. La seconde enquête a donc été centrée uniquement sur les universités qui avaient signalé offrir des PESI à admission directe. Parmi ces 34 établissements, 19 ont répondu à la deuxième enquête, et les programmes d'études supérieures d'envergure y sont plus fortement représentés.

Cette étude a mis en évidence le fait que ce qui est préférable pour un établissement d'enseignement dépend de beaucoup de choses, notamment du contrôle budgétaire accordé (ou non) au doyen ou à des directeurs de département, de la syndicalisation des professeurs ainsi que des antécédents en matière d'interdisciplinarité et de l'engagement en ce domaine. Les conclusions tirées de l'étude figurent ci-dessous.

1. Quand un nouveau PESI est conçu, des protocoles d'entente écrits devraient être utilisés dans tous les cas où des engagements sont pris à son égard.
2. Une vaste consultation est essentielle durant la phase de conception d'un nouveau PESI.
3. L'approbation officielle des organes du département et de la faculté au sujet de l'affectation de ressources à un PESI proposé est souvent appropriée (en reconnaissant que la responsabilité budgétaire ultime revient aux directeurs de département ou aux doyens), mais l'approbation des détails des résultats d'apprentissage et des exigences du programme n'est généralement pas appropriée à cet échelon.
4. En ce qui concerne les examens externes d'un nouveau PESI, les CV standard pour la faculté associée à celui-ci devraient être remplacés par des abrégés limités à l'information pertinente pour la proposition et complétés par une lettre de chaque membre du corps professoral consignait son engagement envers ce programme et d'autres.
5. Un comité de supervision des doyens est un bon mécanisme pour soutenir à la fois la conception et la pérennité d'un PESI. Un doyen responsable doit être désigné à partir de ce groupe. C'est de cette personne que relève la direction du programme ainsi que le budget du PESI.
6. Sur le plan pédagogique, l'une des tâches les plus importantes pour un PESI consiste à établir un langage commun entre les participants.

7. Il est important de voir à que la participation à un PESI soit prise en considération dans la rémunération au mérite et les décisions concernant la permanence et les promotions.

Introduction

En avril et mai 2013, l'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) a distribué un appel de nominations de consultants pour mener une étude des programmes d'études supérieures interdisciplinaires (PESI¹). Le mandat contenu dans ce message est reproduit à l'annexe 1. Le travail effectué en réponse à ce mandat consistait en :

- des conversations (surtout par courriel) avec des personnes actives dans des PESI aux États-Unis;
- une enquête initiale auprès des membres de l'ACES pour déterminer à quel point les PESI sont répandus au Canada;
- une deuxième enquête envoyée uniquement aux membres de l'ACES dont les établissements d'enseignement offrent des PESI à admission directe;
- des discussions lors d'une séance tenue durant le congrès annuel de l'ACES en novembre 2013;
- de nombreux courriels de suivi auprès des répondants à la deuxième enquête.

De plus, des réunions ont eu lieu avec des directeurs de PESI à l'Université de Calgary, choisie pour la commodité de l'accès et la connaissance personnelle.

Ce rapport décrit la fréquence des PESI au Canada sur la base des réponses à la première enquête, ainsi que sur la documentation présentée au congrès annuel de l'ACES. La majeure partie du rapport porte sur la deuxième enquête, le processus de création et d'approbation d'un nouveau PESI, les questions administratives et les considérations pédagogiques. De l'information provenant de communications avec des personnes aux États-Unis est présentée au besoin.

Le mandat comprenait l'élaboration d'une définition des PESI et la recension des pratiques exemplaires qui les soutiennent. Bien que le projet ait commencé par définir deux types de PESI, quatre types différents avaient été relevés au moment où l'enquête initiale a été distribuée. Certains aspects des définitions ont été révisés ultérieurement pour la deuxième enquête, et à nouveau à lors de la séance au

¹ Cette abréviation ne correspond pas à celle qui se trouvait dans les enquêtes originales. Celles-ci utilisaient IDP (*interdisciplinary program*; en français PI pour programme interdisciplinaire, PID dans le questionnaire), mais les réponses aux enquêtes m'ont rappelé qu'il existe aussi des programmes interdisciplinaires de premier cycle. Ces réponses ont aussi souligné la valeur de la reconnaissance de l'accent mis sur les études supérieures dans ce rapport par l'abréviation utilisée ici.

congrès annuel de l'ACES. Les définitions originales apparaissent dans l'enquête initiale, reproduite à l'annexe 2. Les définitions finales sont les suivantes.

1. Un **programme d'étude conçu individuellement** s'appuie sur des cours préexistants et un comité de supervision du corps professoral. Les cours et les membres du comité proviennent de plusieurs disciplines ou départements.
2. Les membres du corps professoral de deux unités universitaires ou plus concourent à la conception d'un PESI cohérent, **à admission directe**, comprenant un ensemble approprié de cours et d'exigences.
3. Un **programme supplémentaire** (appelé programme de collaboration en Ontario et spécialisation interdisciplinaire en Alberta) est une offre d'études supérieures officiellement approuvée visant à fournir une expérience interdisciplinaire supplémentaire aux étudiants inscrits à un programme d'études dans une discipline.
4. Les **offres de formation interdisciplinaire ne menant pas à un grade** peuvent prendre la forme de programmes de certificat ou de diplôme, ou encore d'une simple mention sur le relevé de notes disant que les exigences ont été satisfaites.

Le deuxième type de PESI était d'un intérêt primordial pour l'ACES et s'est révélé le plus ardu à définir. De plus, il s'est avéré difficile de relever les pratiques exemplaires qui soutiennent les PESI, principalement parce que la situation varie grandement d'une université à l'autre. Ce qui fonctionne pour l'une peut ne pas convenir à l'autre. À ce titre, les résultats de la deuxième enquête apportent des commentaires sur les avantages et les inconvénients de différentes approches, à la fois de la part des répondants et en fonction des expériences personnelles, et laissent à chaque établissement le soin de déterminer ce qui pourrait le mieux fonctionner pour eux.

Résultats de l'enquête initiale

Les deux enquêtes ont été prétestées avec les membres du conseil d'administration de l'ACES avant qu'elles ne soient envoyées à tous les membres. L'enquête initiale a été envoyée à tous les doyens d'établissements membres de l'ACES le 21 août 2013 (ou avant), avec réponse demandée avant le 20 septembre. Un rappel a été envoyé par courriel à toutes les personnes qui n'avaient pas encore répondu.

Un total de 59 questionnaires ont été distribués; 40 questionnaires remplis ont été retournés au moment du congrès annuel de l'ACES, le 1^{er} novembre 2013, avec comme résultat un taux de réponse global de 68 %. Lorsqu'on examine les taux de réponse pour les quatre régions qui définissent la répartition des membres du conseil d'administration de l'ACES (tableau 1), les taux de trois des régions sont presque identiques, à 64 % (± 1 %), l'Ontario étant la valeur aberrante, à 75 %.

Pour ce qui est des types de PESI, l'admission directe est le type le plus répandu dans toutes les régions (*ex æquo* comme type le plus répandu) selon les répondants.

Les programmes individuels sont aussi répandus que l'admission directe dans l'Ouest et dans les Maritimes, mais pas dans les deux autres régions. D'après la décennie d'expérience personnelle de l'auteur avec les procédures d'approbation antérieures des programmes d'études supérieures par le biais du Conseil ontarien des études supérieures (COES), il semble probable que l'absence de programmes individuels en Ontario est liée aux exigences du COES pour les nouveaux programmes d'études supérieures, qui demandent les noms et les CV de tous les superviseurs potentiels d'un programme d'études supérieures. Le processus pour fournir cette information pourrait être lourd, car il pourrait inclure tous les professeurs de la faculté des études supérieures. Le seul programme de ce type qui existe en Ontario est à York et, pour autant que nous ayons pu le déterminer, il est probablement antérieur à la mise en place des processus d'approbation des programmes d'études supérieures de l'Ontario. Ces PESI individuels ne seront pas abordés dans le présent rapport, car ils ne faisaient pas partie du mandat.

Tableau 1. Réponses à l'enquête initiale, par région

	Ouest	Ontario	Québec	Atlantique	Total	
Quest. envoyés	17	20	14	8	59	
Réponses	11	15	9	5	40	
%	65 %	75 %	64 %	63 %	68 %	
Nombre de répondants pour chaque type de PESI						% des réponses
Individuel	8	1	3	3	15	38 %
Admission directe	8	15	8	3	34	85 %
Supplémentaire	4	9	3	0	16	40 %
Sans diplôme	3	9	5	0	17	43 %
Autre	3	2	1	0	6	15 %

Les PESI supplémentaires sont présents dans 60 % des universités de l'Ontario qui ont répondu, mais seulement dans environ un tiers de celles de l'Ouest et du Québec et pas du tout dans les universités de l'Atlantique. Sur la base de discussions ultérieures, il semble que certaines universités comptent sur les PESI supplémentaires plutôt que sur le lancement de programmes à admission directe. Les raisons possibles sont examinées plus loin dans le présent rapport. Les PESI ne menant pas à un grade, c.-à-d. les diplômes et les certificats, et ce qu'on appelle les microprogrammes ainsi que les PESI qui ne correspondent pas à l'une des quatre catégories, sont énumérés aux fins d'exhaustivité mais sont étudiés plus loin.

Il est également instructif d'analyser en fonction de la taille des universités (tableau 2). À cet effet, les 59 universités qui ont reçu l'enquête ont été classées en fonction des inscriptions (effectif) dans le Système d'information sur l'éducation postsecondaire de Statistique Canada, puis divisées en quartiles². Comme on peut le voir dans la troisième rangée de chiffres, le taux de réponse est lié à la population étudiante des cycles supérieurs. Le taux de réponse de la moitié des établissements formée de ceux de plus grande taille est le double de celui de la moitié formée des établissements les plus petits.

Tableau 2. Réponses à l'enquête initiale, selon la taille des universités

	Les plus grandes	Deuxième rang	Troisième rang	Les plus petites
Quest. envoyés	15	15	15	14
Réponses	14	13	6	7
Taux de réponse	93 %	87 %	40 %	50 %
Type de PESI				
Individuel	6	6	2	1
Admission directe	14	12	4	4
Supplémentaire	11	4	1	0
Sans diplôme	11	4	1	1
Autre	4	2	0	0
Totaux	46	28	8	6
Total en % des réponses	329 %	215 %	133 %	86 %

Un indicateur simple de la fréquence globale des PESI pour chacun des quatre quartiles a été obtenu en additionnant les chiffres dans chaque colonne du tableau. Ce total ne représente pas le nombre total de programmes dans ces établissements, mais plutôt le total des différents types de programmes. Le fait d'exprimer ce total comme un pourcentage du nombre de répondants dans cette catégorie a pour résultat une intéressante décroissance monotone à travers les quartiles de taille. Il existe une relation directe entre la taille et la fréquence d'existence des différents types de PESI. Ceci suggère que l'une des explications possibles du faible taux de réponse des petites facultés est qu'elles sont moins susceptibles d'avoir ou de prévoir avoir des PESI officiels et étaient donc moins intéressées par le sujet de l'enquête.

Cette interprétation trouve un certain appui dans les commentaires de deux des petits établissements dans les enquêtes, ou de la correspondance ultérieure avec eux.

² Le nombre d'inscriptions pour le plus grand quartile varie de 14 820 personnes (Toronto) à 3 987 (McMaster). Pour le deuxième quartile, ce nombre va de 3 900 (Queen's) à 1 530 (Brock); pour le troisième, de 1 494 (Wilfrid Laurier) à 525 (Lethbridge); et, pour le quatrième, il va de 519 (Institut national de la recherche scientifique) à 0 en 2010 (Trinity Western).

- « Ce [programmes d'études supérieures interdisciplinaires] est tout ce que nous faisons. Nous avons un programme de M. Sc. limité.... Chaque programme d'études est essentiellement conçu individuellement pour répondre aux objectifs et aux résultats escomptés des étudiants et du comité de supervision ».
- « Le programme de grade de docteur en philosophie (Ph. D.) est axé sur la recherche et offert dans six domaines d'études pluridisciplinaires en sciences. »

Ces réponses semblent indiquer une adaptation raisonnable aux ressources limitées du corps professoral.

Les réponses à l'enquête initiale ont révélé que l'Université McMaster a achevé un rapport sur les programmes interdisciplinaires en 2011 (couvrant à la fois les programmes de premier cycle et ceux des cycles supérieurs)³. L'Université Queen's en a complété un au début de 2014⁴, et l'Université McGill et l'Université de Montréal devraient terminer les leurs en 2014.

L'information qui précède a été présentée lors d'une séance du congrès annuel de l'ACES en novembre 2013, et des questions ont été soulevées pour aider à clarifier les définitions. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, la définition du second type de PESI n'était pas claire. Les termes les plus déroutants de la définition utilisée dans l'enquête initiale (présentée à l'annexe 2) ont été *stand-alone* (dans l'enquête initiale en français, « pertinent et indépendant ») et, étonnamment, *discipline* (discipline dans l'enquête initiale en français).

Le problème qui existe avec le fait de dire, comme dans la première enquête, « Les membres du corps professoral de deux ou plusieurs disciplines se réunissent... », est qu'il n'y a pas de définition fixe de ce qui constitue une discipline universitaire. Ce qui serait interdisciplinaire dans un établissement pourrait être un département distinct ou même une faculté dans l'autre. L'exemple classique est celui des études (ou sciences) environnementales : dans de nombreux établissements, il s'agit d'une offre interdisciplinaire, mais dans d'autres, c'est une faculté à part entière. Les discussions avant et pendant les réunions de l'ACES ont permis de préciser que la question qui nous intéresse est celle des programmes qui chevauchent ou qui combinent les unités organisationnelles au sein de l'établissement, et qui peuvent être fondés ou non sur les disciplines. Pour cette raison et ainsi qu'il est indiqué

³ *McMaster University's Taskforce On Interdisciplinary Programs – Report and Recommendations*. Le 21 décembre 2011. (Groupe de travail de l'Université McMaster sur les programmes interdisciplinaires – rapport et recommandations; en anglais seulement)
http://graduate.mcmaster.ca/images/TIPS_Report.pdf

⁴ *Interdisciplinary Graduate Development: A Report from the Working Group*. Janvier 2013 (Perfectionnement interdisciplinaire aux cycles supérieurs : un rapport du groupe de travail; en anglais seulement)
<http://www.queensu.ca/sgs/sites/webpublish.queensu.ca.sgswww/files/files/Faculty-QualityAssurance/Graduate%20IDP%20working%20group%20report%20FINAL.pdf>

dans l'introduction, la définition révisée se lit « Les membres du corps professoral d'unités universitaires décident d'un commun accord... ». Ce changement de formulation a supprimé la confusion quant à ce qui constitue une discipline.

Stand-alone (« pertinent et indépendant » dans les enquêtes en français) est un terme utilisé dans les deux enquêtes pour tenter d'indiquer le fait que le programme a été approuvé sur ses propres mérites et n'a pas besoin d'un lien avec un autre programme. Le terme a conduit plusieurs répondants à croire que l'étudiant, et non le programme, était autonome, et que c'était donc le même que le premier type (programme conçu individuellement). On a demandé aux participants au congrès annuel de l'ACES s'ils avaient d'autres termes ou définitions à proposer. Le consensus était de laisser tomber le terme *stand-alone* (« pertinent et indépendant » en français) et d'utiliser plutôt le terme *direct entry* (admission directe), qui a été adopté dans la définition. Cette désignation se distingue clairement du troisième type de programmes, à savoir les PESI qui sont complémentaires aux programmes menant à un grade auxquels un étudiant doit être inscrit (et qui sont donc à admission indirecte, parce que l'inscription ne se fait que par l'intermédiaire d'un autre programme menant à un grade).

Résultats de la deuxième enquête

La deuxième enquête a été envoyée uniquement aux membres de l'ACES qui avaient indiqué que leur établissement avait un PESI à admission directe, dont le nombre s'élève à 34 universités, ainsi qu'il est indiqué aux tableaux 1 et 2. Dix réponses ont été reçues dans le mois de la distribution. Un rappel par courriel (et les réunions de l'ACES) a suscité neuf autres réponses, pour un total de 19, soit un taux de réponse de 56 %, ou 32 % des membres de l'ACES. La plupart des réponses ont pris la forme de sondages remplis et renvoyés par courriel, mais deux ont été reçus grâce à des discussions directes au cours du congrès annuel de l'ACES. La réponse de l'Université de Calgary a été obtenue lors d'une réunion avec la plupart des administrateurs des PESI à admission directe à l'Université, avec l'aide du doyen actuel⁵.

Les universités qui ont répondu à la deuxième enquête sont représentatives de la composition de l'ACES par région (tableau 3), mais pas en ce qui concerne la taille des établissements. En ce qui concerne les régions, environ un tiers de chaque région a répondu. Dans trois régions, une réponse de plus aurait mis la région au-dessus d'un tiers. Selon le nombre de membres de l'ACES dans chaque région (tableau 1), les réponses provenaient de 6 sur 17 d'entre eux dans l'Ouest, 7 sur 20 en Ontario, 4 sur 14 au Québec et 2 sur 8 dans les Maritimes. En ce qui concerne la taille des universités, il n'y a clairement pas des nombres égaux dans chaque

⁵ L'Université de Calgary a reçu ce traitement inhabituel, car 1) j'avais démissionné du poste de doyen deux ans seulement auparavant et je connaissais les administrateurs des PESI; et 2) il était géographiquement pratique de procéder ainsi.

quartile, mais les destinataires de cette enquête n'ont pas été répartis également entre les quartiles, comme on le voit à la ligne admission directe du tableau 2. Le taux de réponse de cette enquête a baissé en proportion directe de la taille des quartiles des universités, passant de 64 % chez le groupe le plus nombreux à 58 %, 50 % et 25 % respectivement. Les résultats de l'enquête peuvent donc être biaisés en faveur de l'expérience des établissements ayant de nombreuses inscriptions aux cycles supérieurs.

Tableau 3. Réponses à la deuxième enquête, selon la région et la taille

Région	N	Quartile de taille	N
Ouest	6	Plus grand quartile	9
Ontario	7	Deuxième	7
Québec	4	Avant-dernier	2
Atlantique	2	Plus petit quartile	1

Les questions de la deuxième enquête ont été structurées conformément à la chronologie probable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un PESI à admission directe (le questionnaire de la deuxième enquête se trouve à l'annexe 5). Comme l'a fait remarquer un répondant, les réponses auraient probablement été différentes pour des PESI individualisés et complémentaires. La discussion ci-dessous suit un ordre chronologique similaire à la structure de la discussion lors de l'assemblée annuelle de l'ACES. S'il est clair que la conception du programme doit précéder le processus d'approbation, la conception semble un processus suffisamment unique pour que l'enquête ne pose pas de questions à propos de cette étape.

Processus d'approbation

Comme le montre le tableau 4, la majorité des universités qui ont répondu exigent un vaste processus d'approbation pour un nouveau PESI à admission directe, en commençant dans la plupart des cas par chacun des départements⁶ qui y participeront. Deux des 19 répondants n'ont pas répondu à cette question. Tous ceux qui l'ont fait ont rapporté que l'approbation de l'assemblée universitaire (ou l'équivalent)⁷ était nécessaire, et tous sauf un ont dit que l'approbation des facultés participant au programme était exigée. Sept des 17 universités qui ont répondu exigeaient une approbation à plusieurs niveaux (les six premiers niveaux dans le tableau 4). Pour les 17 universités, le processus d'approbation interne suivi pour un PESI est le même que pour un nouveau programme d'études supérieures dans une discipline, même si un établissement a déclaré qu'il faudrait accorder

⁶ La terminologie administrative varie selon les universités. Pour plus de simplicité, ces variantes n'ont pas été incluses dans cette question. Le « département » constitue la plus petite unité administrative. Ces unités sont parfois appelées « écoles ». Un certain nombre de départements font partie d'une faculté. Ce niveau est appelé « école » dans certaines universités.

⁷ De même, le terme « assemblée universitaire » (parfois appelée sénat ou conseil universitaire) est utilisé ici au sens d'organe de décision le plus élevé d'une université. Par exemple, en Alberta, c'est ce qu'on appelle le Conseil facultaire général.

davantage d'attention à une consultation approfondie et que le modèle budgétaire serait plus complexe.

Tableau 4. Processus d'approbation requis et nombre d'universités

Organe d'approbation ou personne responsable	N
Tous les départements concernés	14
Plus haute instance de chaque faculté universitaire concernée	16
Directeurs de département dont les professeurs participeront	10
Doyens de faculté dont les ressources seront engagées	14
Conseil des études supérieures	13
Assemblée universitaire	17
Simple approbation du doyen des études supérieures	0
Pour un temps limité, avec une simple approbation du doyen des études supérieures	1

Pour presque toutes les universités, il existe un processus d'approbation externe (provincial ou régional), qui est le même que pour un programme disciplinaire, même si quelques universités ont mentionné des différences mineures. Par exemple, un établissement a déclaré que le processus d'examen externe obligatoire est plus court et moins strict pour un PESI qui fait appel à deux programmes disciplinaires déjà approuvés que dans le cas d'un nouveau programme disciplinaire.

L'Université de Californie à Davis (UC à Davis), qui est bien connue pour son accent sur l'interdisciplinarité aux cycles supérieurs, offre un contraste intéressant avec la participation intensive des départements et facultés qui a cours au Canada. Les procédures de l'UC à Davis sont décrites dans un document complet de 46 pages⁸, quoique le doyen Jeffery C. Gibeling ait fourni des éclaircissements sur certains aspects de ces procédures, qui sont reflétés dans les commentaires ci-dessous.

L'approbation des directeurs de département concernés est nécessaire, mais pas celle du département en entier.

[TRADUCTION] « Dans notre système, un directeur de département a autorité finale et complète pour l'attribution de responsabilités pédagogiques aux professeurs. Cela signifie que le directeur a le pouvoir de s'engager par voie de protocole d'entente avec un groupe d'études supérieures. Certains directeurs peuvent consulter leurs professeurs mais, à strictement parler, ce n'est pas nécessaire »⁹.

⁸ *Procedures for Establishing a New Graduate Degree Program*. UC Davis Graduate Council (conseil des études supérieures). Approuvées le 20 février 2008; révisées en février 2009 et septembre 2009. <http://gradstudies.ucdavis.edu/gradcouncil/procedures-for-new-graduate-degree-program-2010-update.pdf>

⁹ Courriel de Jeffery C. Gibeling, vice-recteur à l'enseignement supérieur et doyen des études supérieures, Université de Californie à Davis, le 16 décembre 2013.

Cela contraste avec le ton général des réponses canadiennes, dont la citation suivante est l'énoncé le plus clair.

[TRADUCTION] « ...Il y a des avantages à nos processus d'approbation, car ils permettent une large participation de diverses communautés d'intérêt et l'établissement d'un engagement envers les nouveaux programmes. Par exemple, les concepteurs de programmes prévoient souvent des séances ouvertes avec les professeurs intéressés lors de la phase de conception, ce qui conduit à des propositions solides pour lesquelles les problèmes, les enjeux et les possibilités ont été analysés en détail. Les processus d'approbation subséquents s'appuient sur ce modèle de consultation¹⁰. »

De même, l'UC à Davis nécessite l'approbation des doyens des facultés pertinentes, mais pas d'approbation officielle par la faculté. Les approbations des directeurs et doyens sont représentées par des protocoles d'entente (PE) entre chacune de ces personnes et le président du comité directeur qui prépare la proposition. Ces PE couvrent « l'administration, les cours ou la formation, les équivalents temps plein et le soutien aux étudiants qui sont requis pour tous les nouveaux programmes¹¹ » et portent généralement sur une période de cinq ans renouvelable. Des exemplaires de la proposition de programme doivent également être envoyés aux directeurs de département ou de programmes « qui sont étroitement liés au programme proposé ou seront touchés par celui-ci¹² », et des lettres doivent être obtenues de ces doyens, avec leurs commentaires sur la proposition. Il y a donc une vaste consultation dans l'approche de l'UC à Davis, mais pas d'approbations officielles des organes départementaux ou facultaires.

De l'avis de l'auteur principal, l'approbation officielle des exigences du grade par les départements et les facultés connexes est souvent problématique. Par leur nature même, les PESI vont au-delà du savoir-faire d'un seul service, et souvent au-delà de celui d'une faculté. Par conséquent, si le contenu qu'on leur demande d'approuver est le contenu du programme et les résultats d'apprentissage, ils ne possèdent pas nécessairement les connaissances pertinentes¹³. Dans le même temps, on peut parfois noter une attitude défensive compréhensible au sujet des ressources pédagogiques départementales ou facultaires, et une réticence à voir ces ressources utilisées pour d'autres programmes. Par conséquent, il peut être judicieux de demander l'accord de principe des départements et facultés connexes pour le

¹⁰ Réponse à la deuxième enquête de la part de l'Université de Victoria, fournie par Catherine McGregor, directrice des programmes interdisciplinaires et Margo Wilson, vice-doyenne aux études supérieures. Cité avec permission.

¹¹ *Procedures For Establishing A New Graduate Degree Program*. UC Davis Graduate Council (conseil des études supérieures). Approuvées le 20 février 2008; révisées en février 2009 et septembre 2009. <http://gradstudies.ucdavis.edu/gradcouncil/procedures-for-new-graduate-degree-program-2010-update.pdf>, p. 4, point M.

¹² *Ibid.*, p. 5, point O.

¹³ Ironie du sort, tout en servant en tant que doyen des études supérieures à l'Université McMaster, j'ai rédigé des processus d'approbation de PESI qui allaient exactement à l'encontre de ce que je soutiens ici!

programme et les ressources qui seront fournies à l'appui de l'initiative interdisciplinaire proposée, mais pas sur les détails du programme. Le fait d'obtenir cet accord démontre une approbation sans réserve de l'utilisation des ressources pour le nouveau PESI. Le processus de consultation de l'Université de Victoria faisant appel à des séances ouvertes s'appuie non seulement sur un soutien général à la proposition, mais sert également à trouver des membres potentiels pour le PESI.

Une autre caractéristique positive des procédures de l'UC à Davis est l'exigence de CV abrégés plutôt que complets pour les évaluations externes des propositions de PESI. Dans une correspondance de suivi, une université a indiqué qu'on y suit ce qui est essentiellement les anciennes procédures du COES en exigeant un CV complet pour tous les membres du corps professoral qui sont susceptibles de superviser des activités du PESI. L'exigence de l'UC à Davis s'établit comme suit.

1. [TRADUCTION] « Inclure un CV abrégé – une notice biographique – pour chaque membre du corps professoral, contenant les informations suivantes : rang professoral, grades les plus élevés reçus, qualifications professionnelles et citation de publications pertinentes. Les CV abrégés devraient être limités aux informations pertinentes à l'évaluation des qualifications du corps professoral pour le programme d'études supérieures proposé.
2. Obtenir une lettre de chaque membre du corps professoral indiquant son engagement à participer au programme proposé. La lettre doit inclure des réponses aux questions suivantes :
 - a) Le programme proposé sera-t-il votre principale affiliation à un programme d'études supérieures?
 - b) Allez-vous donner un cours dans le programme proposé et si oui, lequel?
 - c) De combien de programmes de cycles supérieurs êtes-vous actuellement membre?
 - d) Combien de cours enseignez-vous actuellement ?
 - e) Combien d'étudiants diplômés dirigez-vous actuellement?
 - f) Expliquez quelle sera l'incidence de votre participation au programme proposé sur votre participation à d'autres programmes d'études supérieures¹⁴. »

Cette exigence semble répondre à toutes les questions qu'un examinateur pourrait avoir au sujet des membres du corps professoral proposés, sauf une, et un problème supplémentaire se pose, soit celui de l'expérience préalable en supervision ou en mentorat. Peut-être qu'elle impose plus de travail au membre du corps professoral ou au personnel de soutien que la présentation d'un curriculum vitæ à jour, mais elle impose moins de travail à l'examineur, qui pourra avoir à lire cette information pour un grand nombre de professeurs. En outre, la lettre du membre du corps professoral aborde directement les points clés qui pourraient manquer dans un CV.

¹⁴ *Procedures for Establishing a New Graduate Degree Program*. UC Davis Graduate Council (conseil des études supérieures). Approuvées le 20 février 2008; révisées en février 2009 et septembre 2009. <http://gradstudies.ucdavis.edu/gradcouncil/procedures-for-new-graduate-degree-program-2010-update.pdf>, p. 5, point N.

La question 3 de l'enquête était dans la version française¹⁵ « Est-ce que ces procédures et exigences de votre université semblent représenter une bonne ou une meilleure pratique? Pourquoi? » En général, les 17 répondants à la question ont dit « oui », avec une préoccupation exprimée par plusieurs : c'est long et fastidieux, et il est difficile de réagir rapidement. La longueur du processus est également présente à l'UC à Davis. Celui-ci peut prendre jusqu'à deux ans, si l'on inclut les approbations externes nécessaires. Au Canada, il existe des différences entre les provinces pour ce qui est de l'ampleur de l'examen externe de nouveaux programmes d'études supérieures. En Ontario, par exemple, ce n'est que l'examen interne qui nécessite une visite du site par des évaluateurs externes alors que, dans d'autres provinces, ces visites font partie de l'examen externe, ce qui signifie que l'examen externe lui-même peut prendre plus d'un an.

Deux raisons principales ont été données à l'appui des procédures actuelles : elles assurent une large consultation; et elles sont conformes aux exigences de la procédure d'assurance qualité, qu'elle soit obligatoire à l'interne ou imposée par un organisme extérieur tel que la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM). En ce qui concerne la première, un répondant a écrit :

[TRADUCTION] « Cela semble bien fonctionner, car elle assure la discussion dès le début par toutes les parties prenantes et l'autorisation par les personnes occupant des postes administratifs (chefs de département, doyens) indique leur appui au programme et à ses répercussions sur les ressources¹⁶... ».

On pourrait faire valoir que ces éléments sont mieux assurés par les processus d'approbation de l'UC à Davis grâce à des protocoles d'entente et aux lettres de commentaires qui sont exigées, et que les approbations officielles des départements et des facultés ajoutent peu au processus. Mais un autre commentaire note que le tout dépend de la reddition de comptes et de la responsabilité et de l'endroit où celles-ci se trouvent dans chaque établissement. À l'UC à Davis, un directeur de département a autorité finale et complète pour l'attribution des responsabilités d'enseignement aux professeurs. Selon ce que les réponses ont montré, dans d'autres établissements, la charge de travail peut être élaborée à l'échelon du département mais doit être approuvée par le doyen de la faculté. Par conséquent, les meilleures procédures doivent nécessairement dépendre des structures organisationnelles et de responsabilisation au sein de chaque institution.

En ce qui concerne les procédures d'assurance qualité obligatoires, il ne faut pas oublier que les processus internes sont des créations de l'université et peuvent être modifiés par elle. Les processus externes peuvent être plus résistants au

¹⁵ « Do these procedures and requirements at your university seem to represent a good or best practice? Why? »

¹⁶ Des citations directes de répondants à l'enquête sont présentées ici sans attribution afin de maintenir l'anonymat des réponses à l'enquête.

changement, mais peuvent également être modifiés quand il existe de bonnes raisons de le faire. Par exemple, un répondant a dit que

[TRADUCTION] « Le fait de supprimer l'obligation d'obtenir l'approbation du Conseil des études supérieures a accéléré le processus, car le Conseil ne se réunit que trois fois par an, et on ne souhaitait pas que ces groupes se réunissent plus souvent. »

Il faut réexaminer la nécessité de l'approbation de la faculté ou d'autres instances lorsque cette obligation crée des retards inacceptables dans le processus.

Placement administratif

À la question 4, on demandait « Quelles pratiques administratives sont en place à votre université pour les PID qui traversent (ou ont traversé) des frontières administratives existantes, que ce soit des frontières départementales dans une faculté ou entre facultés? (Encore une fois, cochez tout ce qui s'applique, considérant la gamme complète des PID dans votre établissement.) Un ou plusieurs PID dépend (dépendent)¹⁷... » La liste des possibilités est présentée au tableau 5 ci-dessous. Avec le recul, on ne sait pas ce que l'on entend par « dépend », et cela peut être fonction de la personne qui a répondu à l'enquête pour l'établissement : le doyen ou un membre du personnel. Plusieurs réponses ont décrit un rapport hiérarchique au doyen des études supérieures « comme tous les programmes d'études supérieures », ainsi qu'à un autre doyen ou directeur. Ce qui a été souhaité était un lien hiérarchique direct, comme on le verrait dans un organigramme. Il n'est pas clair que cette interprétation se reflète dans toutes les réponses.

Tableau 5. Rapports hiérarchiques des PESI pour les 19 universités qui ont répondu

Un ou plusieurs PID dépend (dépendent) :	
directement du recteur (vice-recteur)	0
du doyen des études supérieures	10
du doyen de la faculté	14
d'un comité de supervision constitué de doyens	4
d'un directeur de département	8

¹⁷ « What administrative practices are in place at your university for the IDPs that cross (or crossed) existing administrative boundaries, whether these are departmental boundaries within a Faculty, or cross-Faculty? (Again, check all that apply, considering the full range of IDPs at your institution.) One or more IDPs report

- directly to the Provost
- to the Dean of Graduate Studies
- to a Faculty dean
- to an oversight committee of deans
- to a department chair
- to an oversight committee of department chairs
- to an oversight committee consisting of both chairs and dean(s)
- to an institute or research centre
- other (please describe). »

d'un comité de supervision constitué de directeurs de département	0
d'un comité de supervision constitué de directeurs et de doyens	1
d'un institut ou d'un centre de recherche	8
autre (veuillez décrire)	2

Les chiffres du tableau 5 indiquent que, dans la plupart des universités, plus d'un arrangement administratif est en place – ou il existe plusieurs rapports hiérarchiques pour un seul PESI (les répondants devaient choisir tout ce qui s'applique). Seulement quatre des 19 universités ont indiqué un lien hiérarchique unique.

Les réponses à la question suivante de l'enquête visaient à pointer vers les meilleures dispositions : « Laquelle de ces procédures administratives de votre université semble représenter une bonne ou meilleure pratique? Pourquoi?¹⁸ » Deux points principaux ont émergé, avec une variante possible pour les petites universités.

Premièrement,

[TRADUCTION] « La relation hiérarchique avec le doyen de la FES [Faculté des études supérieures] a des limites importantes. La principale est que le doyen de la FES ne “contrôle” pas les professeurs (ils relèvent des doyens hiérarchiques, qui peuvent retirer leur participation. »

Les ressources sont le problème et, en particulier, la ressource constituée du temps et de la participation du corps professoral. Dans la plupart des universités canadiennes, le doyen de la FES n'a pas son mot à dire sur ces ressources. Dans certaines universités, les PESI relevaient auparavant du doyen de la FES, mais cet arrangement a été modifié de telle sorte qu'ils relèvent maintenant d'autres doyens (exemples : UBC et Université Western). Même lorsque la relation hiérarchique est avec un autre doyen, il arrive souvent que le doyen de la FES nomme le directeur du PESI.

Le deuxième point sur lequel il y a accord entre quelques-uns des répondants porte sur les cas où un PESI concerne plusieurs facultés,

[TRADUCTION] « Le comité de supervision des doyens semble être le meilleur arrangement, puisque seuls les doyens contrôlent les ressources nécessaires pour aider les PI à réussir. »

Plusieurs réponses d'universités ont également mentionné l'importance de la nomination d'un doyen responsable, à qui le directeur du PESI soumet des rapports périodiques. Un comité des doyens avec un doyen responsable est l'arrangement vers lequel l'Université de Calgary se dirigeait vers il y a plusieurs années. Des discussions avec certaines des personnes qui participent à ces PESI suggèrent que la

¹⁸ « Which of these administrative procedures at your university seem to represent a good or best practice? Why? »

désignation d'un « doyen responsable » parmi le comité de supervision est essentielle. Ce doyen rencontre ensuite le comité une fois par trimestre ou par année et peut faire appel à lui au besoin lorsque des problèmes surviennent.

L'Université de Victoria a récemment lancé une variante de ce modèle. Tous les PI (de premier cycle et des cycles supérieurs) relèvent d'un directeur des programmes universitaires interdisciplinaires qui, à son tour, rend compte au comité de supervision de tous les doyens concernés par les PI. Il est le doyen responsable dans ce modèle aussi mais, dans ce cas, il s'agit du doyen de la faculté d'origine du directeur.

Dans certaines des plus petites universités, des arrangements moins formels semblent avoir du succès. Ils sont axés sur une collaboration entre le doyen de la FES et les autres doyens concernés. Comme l'un d'entre eux a écrit, cet arrangement fonctionne « lorsque nous avons une bonne relation entre les doyens », un facteur qui a également été mentionné dans certaines réponses de grandes écoles.

Pour ce qui est des dispositions administratives, un doyen a commenté au sujet du [TRADUCTION] « Processus à forte intensité de main-d'œuvre qu'est la négociation avec les autres doyens, les directeurs de département et autres, [ce qui conduit à une description de cette] pratique comme lourde, dans le meilleur des cas. »

Plusieurs répondants à l'enquête ont également mentionné la valeur des protocoles d'entente dans ce contexte, comme il a été question dans le contexte de l'UC à Davis ci-dessus.

Un dernier commentaire concernant les dispositions administratives est venu d'un doyen qui a fait remarquer que le fait d'abriter des PESI dans une faculté « les a aidés à devenir des départements ». Cette transformation potentielle de PESI en départements à part entière est un point qui doit être gardé à l'esprit pour le long terme. Il y a manifestement des cas dans lesquels ce qui était autrefois interdisciplinaire est devenue une discipline en soi : la biochimie et le génie biomédical sont deux exemples.

Enjeux financiers

La troisième partie de l'enquête traitait des coûts et des revenus associés à un PESI. Les frais en question étaient les parties des salaires des professeurs associés au programme, le soutien administratif et les locaux. Plusieurs réponses ont aussi parlé du soutien aux étudiants des cycles supérieurs, qui aurait dû être inclus dans les questions.

Soutien de la participation des professeurs dans le PESI

La question sur le soutien de la participation des professeurs proposait plusieurs réponses possibles. Le tableau 6 résume les sélections choisies par les 13 répondants à cette question. Comme dans le cas des tableaux précédents, les

répondants pouvaient cocher plus d'une case, et certains l'ont fait. Pour cette question, neuf répondants ont fait plusieurs sélections, dont deux qui ont choisi toutes les réponses possibles.

Tableau 6. Réponses à la question : « Comment la participation de la faculté au programme est-elle soutenue?¹⁹ »

Les départements d'origine sont payés pour la libération temporaire d'un membre de la faculté	7
Si oui, à quel niveau? (p. ex. : le coût total ou le coût de remplacement par session)	5
Les facultés sont payées pour la surcharge due à la participation	8
La faculté est nommée directement au PID ou en nomination conjointe	8
Autre (veuillez décrire)	2

Un des répondants qui n'a choisi aucune des réponses proposées a écrit

[TRADUCTION] « Il n'y a pas de reconnaissance financière du rôle du membre du corps professoral dans le PID. Le salaire du membre du corps professoral est dérivé de l'unité d'origine, mais une partie de l'activité se déroule au sein du PID. L'approche selon laquelle les professeurs sont payés par un département d'origine et travaillent au PID nécessite un engagement sincère à travailler réellement, de la part de tous les acteurs concernés. Nous avons constaté que ceci créait des problèmes. ».

Ce commentaire et d'autres semblables d'un ou deux autres répondants²⁰ soulignent la valeur des protocoles d'entente officiels utilisés par l'UC à Davis et quelques-uns des répondants à l'enquête : les PE semblent plus durables que le simple « engagement sincère de tous ». En ce qui concerne ces PE, le doyen Gibeling écrit,

[TRADUCTION] De temps à autre, un nouveau directeur va tenter d'invalider tout ce que son prédécesseur a signé, mais nous comptons généralement sur le doyen [de la faculté de ce directeur] pour valider les accords antérieurs. »

Un autre répondant a relevé une deuxième possibilité qui n'est pas couverte dans la liste de l'enquête :

[TRADUCTION] « Le membre du corps professoral contribuera sous forme d'enseignement dépassant sa « charge ». Les cours des cycles supérieurs sont souvent / habituellement donnés en équipe; ils sont donc moins exigeants que les cours de premier cycle typiques. »

En d'autres termes, les PESI existent par la grâce des membres du corps professoral en cause, et l'université ne contribue pas au coût de leur maintien (ou à une partie du coût). Cette approche met le cours, sinon le PESI, en péril lorsque, par exemple,

¹⁹ Voir la question originale en anglais à la page 39 du présent document.

²⁰ Par exemple, « la tendance des doyens "d'origine" à "récupérer" des ressources à moyen terme (3 à 5 ans) en réponse à des pressions budgétaires dans leurs facultés.

l'enseignant bénévole part en congé sabbatique. Une situation similaire pour ce qui est du coût minime pour l'université et de l'augmentation de la charge du membre du corps professoral qui se produit lorsque les cours de PESI sont répertoriés conjointement avec le département d'origine d'un membre du corps professoral. Ce listage conjoint soulève également la question de savoir si l'étudiant obtient une perspective interdisciplinaire (nous en traiterons plus en détail plus loin).

Au moins un des établissements dans lesquels des paiements de surcharge sont versés à l'enseignant a mentionné que cela est fait dans un programme à recouvrement intégral des coûts, et que le département d'origine de l'enseignant a reçu une contribution aux « frais généraux » égale à 25 % de l'allocation de surcharge, implicitement pour la perte d'une partie du temps « supplémentaire » de cette personne, qui aurait pu être consacré aux affaires départementales.

Les meilleures pratiques pour soutenir les professeurs participant à un PESI

La question de suivi de ce qui précède était « Laquelle de ces procédures de votre université semble représenter une bonne ou meilleure pratique? » La réponse succincte qui représentait le mieux un certain nombre de réponses était

[TRADUCTION] « Aucune de ces réponses ne représente les meilleures pratiques. La procédure correspondante est négociée au cas par cas. »

Cette réponse est venue d'une université qui avait coché toutes les réponses (tableau 6) à la question précédente. Un point de vue semblable a été exprimé par d'autres institutions qui ont également coché toutes les réponses. Bien que la possibilité d'utiliser différentes approches pour différents cas ait du mérite, un commentaire contenait une mise en garde sur la nature chronophage des négociations annuelles. Encore une fois, cela plaide en faveur des accords pluriannuels, lorsque cela est possible compte tenu des congés, des départs à la retraite, etc.

Plusieurs réponses ont pris le terme « soutien » dans un sens plus large que le soutien financier, et ont parlé d'autres aspects.

[TRADUCTION] « Pour les membres du corps professoral qui participent à plus d'un programme d'études supérieures, il y a toujours des problèmes, réels ou perçus, relatifs au niveau de contribution. Une nomination directe ou une appartenance à un PID assure que le PID reçoit sa juste part du soutien et de la participation du corps professoral, sans limites potentielles imposées par le département.

La reconnaissance de la contribution des membres du corps professoral au PID est essentielle pour ce qui est du mérite, du service, de l'enseignement, etc. Ce n'est pas un ajout. »

Le soutien administratif pour un PESI, et sa source

Bien qu'aucun choix n'ait été précisé dans l'enquête, des réponses ont décrit un éventail de possibilités actuellement utilisées. Les citations suivantes de répondants semblent couvrir toute la gamme : consortium de doyens; un seul doyen; études supérieures; un département.

[TRADUCTION] « La question du soutien est traitée d'une manière similaire à celle pour les départements traditionnels. Essentiellement, les doyens participants sont tenus de collaborer pour partager les coûts (généralement d'une manière à peu près proportionnelle au revenu généré). Cette question n'a pas vraiment été traitée officiellement dans notre règlement de gouvernance de l'Université. »

« Le soutien administratif vient de la faculté responsable, car c'est elle qui reçoit la plus grande part des revenus fondés sur les inscriptions. »

« Chaque programme a un directeur de programme d'études supérieures et un administrateur de programme – les frais sont payés directement par les Études supérieures. »

« Les plus petits peuvent dépendre des “bonnes grâces” des départements qui contribuent au soutien administratif. »

Il semble inutile d'essayer de déterminer une bonne pratique dans l'abstrait, car la situation diffère visiblement d'une université répondante à l'autre, ce qui conduit à des approches différentes. Ce qui est clair, c'est que l'approche à adopter doit être décrite de manière explicite dans le protocole d'entente afin que toutes les parties sachent exactement ce qui en est et les choses ne soient pas laissées au hasard ou aux « bonnes grâces ».

Besoins en locaux

Les réponses qui reflètent une pratique exemplaire sont les suivantes :

[TRADUCTION] « L'évaluation des besoins en locaux fait partie du processus d'approbation. Aucun nouveau programme ou PI ne peut être approuvé sans autorisation des cadres responsables des locaux ».

Les autres choix de réponses possibles étaient : 1. Les locaux sont négociés avec la faculté responsable dans un premier temps » ou 2. Les locaux sont attribués par les unités universitaires ou les facultés qui participent au PI. Le problème potentiel avec ce type d'approche est signalé par la réponse suivante à la question directe, qui était « Pas bien. Négocié entre les départements concernés, les PI et les facultés (souvent facilité par la FES). » Si ces négociations se déroulent avant la rédaction des PE et que la décision rendue est énoncée dans le PE, la négociation est une étape nécessaire. Malheureusement, les négociations se produisent parfois seulement après l'approbation et la mise en place du PESI.

Sur quelle base un PI reçoit-il un revenu pour couvrir ses frais?

Douze universités ont fait des choix dans les réponses suggérées pour cette question, avec des résultats indiqués au tableau 7. Quatre établissements ont choisi deux possibilités de la liste et un autre en a choisi trois. Les commentaires permettent de comprendre mieux que le décompte des réponses. Ironiquement, un commentaire disait : « Nous avons un comité qui se penche justement sur cette question en ce moment; il est présidé par le vice-président, Finances." Le problème n'est pas facile à résoudre.

Tableau 7. Réponses relatives à la base (source) de revenu d'un PESI

Nombre d'étudiants	9
Somme forfaitaire arbitraire	5
Autre (veuillez décrire)	4

La réponse la plus complète était comme suit :

[TRADUCTION] « Nous avons un modèle budgétaire relativement nouveau, qui tient compte d'une partie du budget (historique) de la faculté pour représenter le revenu des frais de scolarité (75 % du total des frais de scolarité associés à la faculté). Cette partie augmente ou diminue donc selon les inscriptions. Les bureaux du doyen affectent les budgets aux unités, et ils pourraient ne pas distribuer le montant complet relatif aux frais de scolarité, ni proportionnellement à l'inscription. Sinon, les budgets des PI ont été déterminés historiquement et ajustés au besoin. Il n'existe pas de dispositions pour affecter du financement (autre que les paiements aux étudiants) aux membres du corps professoral associés à des unités en dehors de leur faculté d'origine, ou à leurs unités.

D'autres réponses font ressortir les points suivants :

- Le soutien des étudiants des cycles supérieurs est souvent une partie importante du budget d'un PESI.
- « Souvent, les montants forfaitaires sont basés sur les montants historiques et sont généralement insuffisants. »
- « Beaucoup d'inertie dans ce processus (tendance à obtenir ce que vous aviez eu par le passé; difficile d'obtenir des augmentations; peu de risques de voir des diminutions), indépendamment des changements au fil du temps. Ce n'est pas une bonne pratique. »
- Les cours dispensés dans le PESI entrent dans le calcul ainsi que le nombre d'étudiants.
- Il y a des limites systémiques quant à ce qui peut être fait. Banner, par exemple (l'un des principaux progiciels de gestion intégrés en usage dans les universités) permet un seul canal pour les flux monétaires.

Cela plaide donc pour un inducteur axé sur les activités, comme le nombre d'étudiants inscrits, par opposition à un montant forfaitaire n'ayant aucun lien clair avec quoi que ce soit.

L'efficacité et l'équité des accords financiers

En ce qui concerne l'efficacité et l'équité des accords financiers, la réponse qui résume le mieux la situation est :

[TRADUCTION] « C'est un travail en cours, qui est en train d'être ajusté. L'objectif est d'assurer la stabilité financière des PI et des mesures incitatives pour les unités d'enseignement qui souhaitent participer. »

Deux commentaires ont soulevé des problèmes importants à ce titre. Le premier problème pourrait peut-être être évité avec des PE plus explicites à l'égard de ce qui est fourni à un PESI par un département : une gamme de cours ou un membre du corps enseignant en particulier pour donner un certain cours.

[TRADUCTION] « Il y a eu des problèmes relatifs à la pertinence et au calendrier de l'offre de cours pour les PI, qui n'étaient pas tellement de nature financière. C'était plutôt que l'unité d'origine percevait parfois les besoins de ses propres programmes comme étant plus importants que ceux du PI, et que des cours du PI étaient donnés par un chargé de cours à temps partiel plutôt que par le membre du corps professoral. »

La deuxième question porte sur une difficulté majeure qui n'a pas été soulevée plus tôt.

[TRADUCTION] « Une question connexe est celle des postes d'auxiliaires à l'enseignement. Le manque d'accès est un problème important pour les étudiants. Ces postes sont généralement donnés aux étudiants associés au programme du département avec lequel le cours est associé. Une façon de contourner cela est pratiquée par le département de psychologie : il attribue les tâches d'auxiliaire d'enseignement aux professeurs qui supervisent, pour leurs étudiants. Par conséquent, ils sont tout aussi susceptibles d'embaucher des étudiants d'un programme interdisciplinaire que ceux d'un programme départemental. »

Il s'agit clairement d'une question d'équité pour les étudiants des PESI, surtout à cause de l'importance du financement aux étudiants accordé sous la forme de postes d'auxiliaires à l'enseignement dans certaines disciplines, et donc dans des domaines interdisciplinaires liés à ceux-ci. Une pierre d'achoppement connexe pour les PESI qui combinent, par exemple, les sciences et les sciences sociales est la disparité habituelle dans les subventions de recherche à la disposition des membres du corps professoral chargés de la supervision, et la difficulté pour le PESI de faire des offres financières équitables aux étudiants qui en découle.

Questions internes à un PESI

La dernière partie de l'enquête contenait des questions sur le fonctionnement interne d'un PESI. Bien que des deux premières questions aient reçu de nombreuses réponses, dans l'ensemble, elles représentaient surtout des constats négatifs. Seules quelques universités ont déclaré évaluer la réussite pédagogique des PESI, ce qui était l'un des éléments demandés dans le mandat de la présente étude (annexe 1). Et peu ou pas d'universités ont eu des difficultés avec la supervision ou l'examen des mémoires et thèses des PESI, ce qui est une bonne nouvelle. Plusieurs réponses utiles ont été fournies à la dernière question de l'enquête, qui visait à recueillir des suggestions pour la gouvernance interne des programmes.

Succès pédagogiques

La question directe posée était : « Votre université a-t-elle eu des succès avec les aspects pédagogiques d'un PID, comme l'intégration des connaissances de plusieurs disciplines ou les nouvelles approches de pédagogie et d'évaluation des apprentissages? Comment avez-vous évalué ces succès?²¹ »

La majorité des réponses se répartissaient entre deux groupes : les programmes ont été évalués comme tout autre au moyen des procédures d'assurance qualité périodiques concernant les perceptions des étudiants et des examinateurs externes; ou les PESI n'ont pas été officiellement évalués du tout. Dans le premier cas, les résultats qui ont été rapportés dans cette enquête étaient uniformément positifs.

Cependant, la plupart de ces réponses ne traitaient que de la dernière phrase de la question, à savoir comment l'évaluation a été faite. Seules quelques réponses concernaient la première phrase, mais celles qui en traitaient ont donné un bon aperçu de ces questions. Elles ont abordé la nécessité de définir ou d'établir d'abord un langage commun. Ce n'est pas que tout le monde doit devenir un spécialiste dans toutes les disciplines; il faut simplement que chacun apprenne à communiquer clairement avec l'autre. L'une des réponses déconseillait fortement de simplement inscrire les étudiants de PESI dans des cours de premier cycle de ce qui est pour eux la nouvelle discipline et recommandait plutôt d'admettre des cohortes dans le PESI et les faire travailler ensemble pour apprendre le contenu nécessaire allant au-delà de leur grade précédent. Ce n'est pas une mince tâche d'amener au même niveau des étudiants qui ont étudié dans des domaines différents. Les étudiants doivent apprendre à travailler ensemble. Le mélange des sciences physiques ou biologiques avec les sciences sociales est toujours le plus difficile.

Deux méthodes pour l'élaboration d'un langage commun, ou tout au moins pour amener tous les élèves à un niveau acceptable, ont été mentionnées. La première est le recours à des cours de « semaine-bloc » avant le début officiel d'une session pour initier les étudiants à la gamme des disciplines qui seront abordées dans les cours réguliers. Une seconde approche, plus fréquente, est l'utilisation de cours obligatoires qui sont exigés de tous dans le PESI. L'un des objectifs de ces cours est

²¹ La question en anglais (n° 12) se trouve en page 40 du présent document.

l'établissement d'un langage commun et la capacité de parler et de travailler dans toutes les disciplines.

Un autre répondant a écrit :

[TRADUCTION] « Nous avons découvert que plusieurs des programmes dits interdisciplinaires sont plus correctement appelés multidisciplinaires. Donc, bien que plusieurs disciplines aient été représentées dans les projets des étudiants et les cours potentiels, on ne s'attendait pas nécessairement à ce que chaque étudiant adopte une approche interdisciplinaire.

« – Les programmes qui ont effectivement mis l'accent sur l'interdisciplinarité l'ont fait de plusieurs façons :

- Au moins un ... offrait des cours sur la pensée et la recherche interdisciplinaires, des méthodologies et des questions pertinentes aux projets interdisciplinaires

- Au moins un a veillé à ce que les professeurs de deux disciplines donnent conjointement le cours ou des parties de celui-ci. Autrement dit, ils n'ont pas donné des conférences successives, mais étaient dans la même pièce, à tout moment, et interagissaient l'un avec l'autre.

- En ce qui concerne l'évaluation des étudiants, pour les questions autres que celles liées de cours, nous avons entendu que seule la qualité globale de la thèse finale a été évaluée (par les mécanismes habituels), et l'interdisciplinarité en soi n'était pas nécessaire ou évaluée. Nous n'avons pas entendu parler d'une l'évaluation particulière des approches ci-dessus en matière de pédagogie. »

Et une troisième réponse soutenait en partie ce point de vue, en écrivant :

[TRADUCTION] « L'enseignement ou l'apprentissage interdisciplinaire est un "art" qui est difficile, voire impossible, à réaliser pleinement avec notre approche prédominante de l'enseignement en équipe (par opposition à ce que le contenu soit livré par des professeurs ayant une formation interdisciplinaire). »

Heureusement, l'expérience a montré qu'il existe au moins certains membres du corps professoral qui peuvent bien enseigner dans un contexte interdisciplinaire malgré qu'ils ne possèdent eux-mêmes qu'une formation disciplinaire.

Direction des thèses par des comités pluridisciplinaires

En raison de quelques anecdotes précédentes, il semble qu'il pourrait y avoir des difficultés pour un étudiant pour ce qui est de satisfaire les membres du comité de direction ou d'examen de thèses provenant de différentes disciplines, de sorte que la question suivante a été incluse. « Votre université a-t-elle eu des difficultés pour superviser les PID par des comités interdisciplinaires? Si oui, comment les avez-vous résolues? Est-ce que les thèses de PID sont considérées comme acceptables dans chacune des disciplines ou les attentes sont-elles différentes car ce sont des thèses de PID²²? »

²² Question 13, page 40.

La majorité des réponses sont représentées par la citation suivante.

[TRADUCTION] « Jusqu'à présent, nous avons peu d'indications de problèmes. Il n'y a pas de différences systématiques dans les attentes pour un PI. Étant donné la nature interdisciplinaire de ces thèses, la plupart des départements ont assez d'expérience dans ce domaine pour répondre aux préoccupations spécifiques qui pourraient survenir. »

Comme dit une autre réponse, on a encouragé les PESI à discuter de ces questions avec les membres lorsque le PESI est formé, ainsi qu'à continuer à en discuter dans le cadre des réunions régulières du comité de gouvernance.

Un répondant a cependant relevé des difficultés et fournit une précieuse suggestion.

[TRADUCTION] « Nous n'avons pas entendu parler de difficultés en ce qui concerne la supervision de thèses, mais on nous a fait entendre que l'examen des thèses pourrait être très problématique. Souvent, les examinateurs axés sur une discipline pouvaient (ou devaient) évaluer l'étudiant ou la thèse sur un seul aspect du travail. On assistait donc à un examen pluridisciplinaire de sous-projets, avec peu d'évaluation réelle de l'impact ou de la qualité de l'ensemble du projet. [...] Compte tenu de cela, il est important de a) choisir les examinateurs avec soin et b) de veiller à ce que l'étudiant connaisse exactement leurs demandes et leur approche. »

Suggestions pour d'autres

La dernière question du sondage était la suivante : « Selon l'expérience de votre université avec les arrangements de gouvernance interne du programme, avez-vous des suggestions pour les autres universités? Par exemple, est-ce que le comité des membres de la faculté associée au PID a été utile pour le programme²³? » Plus d'une dizaine de répondants avaient des suggestions ici. Presque tous ont été cités ci-dessous, car même s'ils ont abordé le même sujet, ils l'ont fait à partir de points de vue différents.

[TRADUCTION] « Nous avons besoin de comités des programmes. Ils comptent habituellement des représentants de chacune des unités concernées. Je dirais que le mandat de ces comités comprend un processus ou un mécanisme de règlement des différends.

– La participation des professeurs de ces programmes devrait être "contractuelle". Il devrait y avoir un accord officiel sur le type d'affectation prévue, pour combien de temps, et sur le partage des revenus pour couvrir la perte subie par la faculté d'origine. Sinon, le risque est que l'enthousiasme du début sera compromis par la récupération et la nécessité de s'appuyer sur du personnel à temps partiel ou temporaire ».

²³ Question 14, page 40.

[TRADUCTION] « Il est important d'être en mesure d'assigner une valeur à la participation des membres du corps professoral au PI. Il est également très utile d'avoir le soutien indéfectible et l'engagement envers le PI de la part des directeurs de département et des autres doyens. »

[TRADUCTION] « Chaque programme, qu'il soit un PI ou non, a une structure de gouvernance établie, y compris un calendrier de réunions périodiques. Le doyen des études supérieures est prêt à assister aux réunions de gouvernance pour discuter des points à l'ordre du jour. De plus, il se réunit une fois par mois avec les six vice-doyens qui ont des études supérieures dans leur portefeuille. Enfin, les sept doyens de facultés se réunissent une fois par mois avec le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Le doyen de la Faculté des études supérieures et le directeur de la Faculté des études supérieures rencontrent aussi le directeur du programme d'études supérieures et le vice-doyen pendant une heure dans la période de décembre à janvier pour voir comment vont les choses, examiner les problèmes ou les obstacles à la réussite et tirer des plans pour l'année à venir. Avec ces réunions à divers échelons, la plupart des problèmes seront résolus avant d'avoir pris de l'ampleur. »

[TRADUCTION] « Le PI a son propre comité de programme et coordonnateur des études supérieures, qui représente le programme au Conseil des études supérieures de la faculté concernée, ce qui fait en sorte qu'il est inclus dans la structure de gouvernance de la Faculté des études supérieures et qu'il est soutenu de la même manière que n'importe quel autre programme de cycle supérieur. »

[TRADUCTION] « Le fait d'avoir une seule faculté responsable devant l'université simplifie grandement la gouvernance. En outre, la commission des études, qui est composée de représentants de toutes les facultés, traite de la gouvernance de tous les programmes. Bien que cette réunion ne soit pas décisionnelle, elle offre des avis et formule des recommandations pour les décisions dans les programmes. La gestion détaillée du programme appartient à la faculté responsable, mais la commission des études fournit un point de vue externe sur la gouvernance de celui-ci. »

[TRADUCTION] « Pour les programmes réunissant des unités ou facultés distinctes, le fait d'avoir un comité de programme composé de doyens ou directeurs en plus du directeur du programme est utile pour garder les aspects interdisciplinaires à l'avant-plan ainsi maintenir une participation égale de toutes les unités. »

[TRADUCTION] « ...La reconnaissance officielle des PI par le Sénat (ou « assemblée universitaire ») et notre convention collective améliore les choses pour le PI par rapport à la reconnaissance officieuse, informelle ou quasi-reconnaissance des PI. »

[TRADUCTION] « La gouvernance et les politiques doivent être codifiées pour assurer la prestation efficace des PI. Les comités de programme composés de membres du corps professoral ont un effet limité sans une gouvernance efficace, une structure, etc. »

[TRADUCTION] « Il est utile de disposer d'un directeur du PI. Il est utile d'avoir un comité du programme interdisciplinaire. Un processus d'approbation semblable pour les questions de programmes et de politiques au sein des unités universitaires et facultés concernées dans le PI [est utile]. »

[TRADUCTION] « Peut-être que le seul problème a été le manque de compréhension ou de reconnaissance pour le travail interdisciplinaire dans les unités disciplinaires, par exemple pour ce qui est de l'attribution du mérite aux professeurs. Néanmoins, comme l'interdisciplinarité est de plus en plus commune sur les campus, ces attitudes sont en train de changer. »

[TRADUCTION] « Les comités de programme sont nécessaires pour tous les PI. Certains fonctionnent extrêmement bien, d'autres moins. Cela semble fonctionner de la défense de la cause et du leadership : lorsqu'il y a un fort intérêt et un solide leadership, ces comités de programme sont très efficaces et productifs. Ils sont très utiles comme moyen de faire croître les inscriptions au programme ainsi que d'innover dans le domaine interdisciplinaire. »

[TRADUCTION] « Un comité existe dans la plupart des cas, mais le degré de surveillance et les responsabilités décisionnelles varient. Il n'était pas évident qu'un programme estimait appliquer une pratique exemplaire. Un problème inhérent à tous les programmes, semblait-il, était d'obtenir la participation des professeurs à ces comités et au programme dans son ensemble. Mon opinion est que le comité de supervision est indispensable. Mon expérience avec les programmes en général, et non seulement avec les programmes interdisciplinaires, est qu'on réfléchit plus sérieusement et qu'on porte davantage attention aux aspects éducatifs du programme quand il y a un comité qui en est responsable. »

Une dernière remarque, faite verbalement et non complètement enregistrée, était que le fait d'avoir un lieu distinct pour le PESI est vraiment idéal pour favoriser l'interaction entre les étudiants. Ce local est bien utilisé par les étudiants qui n'ont pas de travaux de laboratoire à faire, mais n'est pas aussi efficace quand le travail en laboratoire fait partie de la recherche de l'étudiant.

L'utilité d'un comité de programme est mentionnée fréquemment dans les réponses, mais ce pourrait être simplement parce que cette suggestion a été incluse dans la question elle-même. La composition et les fonctions d'un comité de programme varient. À partir des commentaires reçus et de l'expérience, il est suggéré qu'un comité de programme composé de membres du corps professoral qui y participent devrait être responsable des objectifs et de la liste des cours du programme, et

éventuellement des recommandations d'admission (sauf si un comité distinct de membres du corps professoral est jugé approprié pour cela). Un autre comité, composé du président ou du directeur du programme et des doyens concernés (ou peut-être des directeurs pour un PESI relevant d'une faculté) devrait être responsable de la supervision du budget et des autres questions de gestion.

D'après les réponses reçues, un effort a été fait afin de déterminer si l'information était disponible sur les principes directeurs pour l'établissement de PESI à admission directe par opposition à des PESI supplémentaires (programmes de collaboration ou spécialisations interdisciplinaires). Par exemple, la justification d'un programme à admission directe pourrait-elle se trouver dans de nouvelles approches méthodologiques conçues à partir de plusieurs disciplines ou d'un besoin de connaissances de base interdisciplinaires pour aborder des domaines émergents? Il n'est pas possible de répondre à cette question à partir des réponses à l'enquête, d'autant plus que cette seconde enquête a porté uniquement sur les PESI à admission directe. Un avantage du programme complémentaire est que moins d'approbations externes sont nécessaires, voire aucune (du moins en Ontario), mais cela ne devrait pas être un principe directeur. Il semble cependant qu'il est tout à fait possible de construire un large éventail de PESI en utilisant uniquement l'approche complémentaire et en mettant rarement sur pied des programmes à admission directe.

L'avantage des programmes à admission directe semble être la possibilité que la recherche des étudiants intègre l'approche de plusieurs disciplines et que les étudiants et membres du corps professoral travaillent en étroite collaboration avec ceux de disciplines différentes. Ces possibilités ne s'adaptent pas facilement aux PESI à approche complémentaire, qui ont tendance à consister uniquement en cours et en travaux. On pourrait tirer de là un principe directeur selon lequel si la recherche a besoin d'une approche interdisciplinaire, un programme à admission directe est préférable. Si la recherche peut se faire dans une seule discipline, mais serait renforcée par des connaissances dans une autre discipline (ou plus), le PESI supplémentaire est approprié. Il s'agit là d'une opinion qui ne peut être confirmée (ni infirmée) par l'information recueillie dans le cadre de ce projet.

Un deuxième principe pourrait être que, pour un petit nombre d'étudiants, un programme complémentaire a du sens; pour un plus grand nombre d'étudiants, un programme à admission directe serait peut-être plus approprié. Cela résulte en partie de l'effort nécessaire pour établir et exploiter un programme à admission directe. Cette somme de travail ne semble pas justifiée pour un petit nombre d'étudiants. Mais même pour un programme supplémentaire (en collaboration), un grand nombre des recommandations mentionnées ci-dessus s'appliquent, aussi, comme il est décrit dans cette citation concernant les programmes de l'Université de Toronto.

- [TRADUCTION] « Le modèle de l'U de T pour les programmes de collaboration fournit à un petit nombre d'élèves une base plus large pour explorer un

nouveau domaine interdisciplinaire ou une évolution particulière dans une discipline.

- Pour le soutien du corps professoral et la stabilité financière, l'existence d'une faculté responsable est essentielle pour veiller à ce que les ressources soient affectées de manière à permettre aux étudiants de terminer le programme.
- Un protocole d'entente décrit comment les unités des cycles supérieurs participent au programme, y compris la façon dont les ressources professorales et administratives sont déployées.
- Une masse critique de professeurs et d'étudiants est nécessaire pour veiller à ce que les étudiants aient une expérience d'apprentissage commune et forment une communauté intellectuelle²⁴. »

Conclusions

Les conclusions tirées à partir des réponses de l'enquête et d'autres sources sont les suivantes.

1. Lors de la mise sur pied d'un nouveau PESI à admission directe, les engagements qui s'y rapportent doivent être exprimés dans des protocoles d'entente écrits de tous ceux qui contribueront au PESI : les doyens de faculté, pour le financement et les locaux (et peut-être le doyen des études supérieures pour l'aide aux étudiants); les directeurs de département pour les cours à donner et les professeurs pour s'en occuper; et les membres du corps professoral eux-mêmes pour leurs contributions. Ces protocoles doivent porter sur une période de définie, de trois à six ans, et être renouvelables ou pouvoir être modifiés lorsque les circonstances le justifient.
2. Il est important de tenir une vaste consultation sur un PESI proposé avant de passer au processus d'approbation officiel. Cette consultation devrait comporter des réunions ouvertes pour les membres du corps professoral, ainsi que l'envoi du programme proposé à tous les départements liés, pour obtenir les commentaires de leurs directeurs. Les réunions publiques peuvent servir à identifier d'autres professeurs intéressés ainsi qu'à obtenir des suggestions d'améliorations à la proposition.
3. Il faudrait envisager le rôle de l'approbation des PESI par le département et la faculté de deux points de vue. Tout d'abord, sur quoi au juste porte leur approbation? On pourrait argumenter que l'évaluation des objectifs d'apprentissage et des exigences du programme sort de leur domaine de compétence. Néanmoins, il peut être approprié d'obtenir des accords sur l'affectation des ressources (personnes et financement) pour ce nouveau PESI de la part de ces organes, en

²⁴ Courriel d'Elizabeth Smyth, vice-doyenne (Programmes), École des études supérieures, Université de Toronto, le 19 décembre 2013.

reconnaissant bien sûr que, dans la plupart des universités canadiennes, la responsabilité de ces enjeux de ressources revient au directeur de département ou au doyen. La deuxième perspective concerne le temps qui pourrait être nécessaire pour l'approbation d'une proposition. Si les réunions du département ou des professeurs sont peu fréquentes, cela plaide en faveur de se passer de leur approbation et de s'appuyer plutôt sur les réunions ouvertes mentionnées dans la conclusion précédente.

4. Lors de la préparation des trousseaux de présentation de la proposition pour l'examen externe (ou, dans certains cas, interne), il faut prendre soin de produire une documentation efficace et bien ciblée. Par exemple, le CV complet habituel des membres du corps professoral participants n'est probablement pas la documentation la plus efficace. Au lieu de cela, suivant l'approche de l'UC à Davis, chaque membre du corps professoral devrait préparer un CV abrégé « limité à l'information pertinente pour l'évaluation des qualifications du corps professoral pour le programme d'études supérieures proposé²⁵. » En outre, le membre du corps professoral doit préparer une lettre « indiquant son engagement à participer dans le programme proposé²⁶, » et décrivant ses autres engagements, y compris la direction d'étudiants de cycles supérieurs.

5. En ce qui concerne la structure administrative pour le programme, certains répondants partagent une préférence pour un comité de supervision des doyens (y compris généralement le doyen des études supérieures), avec l'un de ceux-ci désigné comme le doyen responsable ou de coordination. Le comité n'a pas besoin de se réunir souvent en tant que groupe (certains le font seulement une fois par an) mais est à la disposition du doyen responsable ou du coordonnateur du programme, si nécessaire. Le directeur du programme relève du doyen responsable, qui est chargé du budget du programme et des questions connexes. Toutefois, ce modèle n'est pas approprié en toutes circonstances; d'autres modèles ont fait leurs preuves dans certaines situations.

6. Sur le plan pédagogique, l'un des points les plus importants consiste à établir un langage commun entre les étudiants et les professeurs du PESI pour sortir de la mentalité de silos disciplinaires dont ils sont issus. La façon la plus courante d'y parvenir est par le biais d'un tronc commun. Un deuxième aspect important d'un PESI est que le comité de supervision et l'étudiant, dans son mémoire ou sa thèse, doivent être clairs sur l'interdisciplinarité du travail et la méthode employée dans ce cadre.

²⁵ *Procedures for Establishing a New Graduate Degree Program*. UC Davis Graduate Council (conseil des études supérieures). Approuvées le 20 février 2008; révisées en février 2009 et septembre 2009. <http://gradstudies.ucdavis.edu/gradcouncil/procedures-for-new-graduate-degree-program-2010-update.pdf>, p. 5, point N.

²⁶ *Ibid.*

7. Dernière mise en garde : il faut s'assurer que la participation à un PESI n'est pas seulement évaluée dans l'abstrait par l'établissement, mais est prise en compte dans la rémunération au mérite, la titularisation et les décisions de promotion.

Annexe 1. Mandat de l'appel initial pour le projet

L'objectif du projet est le suivant :

- Rédiger une définition des PI

- Déterminer quelles sont les meilleures pratiques qui soutiennent les PI, y compris l'examen des aspects pédagogiques (intégration des connaissances, ou connaissances intégratives, de plusieurs disciplines, approches uniques de l'enseignement et évaluation des résultats d'apprentissage) et les approches pratiques de soutien de leur développement et de leur durabilité
- Effectuer une analyse initiale de l'environnement (entretiens avec des interlocuteurs choisis) pour contribuer à rédiger des questions à une enquête sondage de suivi et une recherche de ressources pertinentes sur Internet

- Mener une enquête traitant des questions suivantes :
 1. La demande de PI et leurs avantages
 2. La gouvernance (centralisée, décentralisée, partagée)
 3. Types (ou modèles) de PI (indépendants, ponctuels, en collaboration)
 4. Le soutien financier et les coûts associés avec les PI
 5. Le soutien administratif
 6. Autres (en fonction de l'analyse de l'environnement)
 7. Normes pour les PI

Annexe 2. Enquête initiale en anglais

The Canadian Association for Graduate Studies (CAGS) is undertaking a research project this year on interdisciplinary programs (IDPs). As described in the call for nominations of a consultant to conduct the study, the project is meant to “identify the best practices that support IDPs, including consideration of the pedagogical aspects (integration of knowledge from multiple disciplines, approaches to teaching and assessing learning outcomes) and practical approaches to supporting the development and sustainability of IDPs.” One of the first tasks in the project is to obtain an inventory of interdisciplinary graduate programs at Canadian universities. That is the purpose of this message. A reply by September 20 would be appreciated. I’ve attached the survey as a Word file, and also embedded it in this message. Use whichever is easier for you for responding.

Fred L. Hall (retired)
 Dean of Graduate Studies McMaster University 1999-2007
 Dean of Graduate Studies University of Calgary 2007-2011
 President of CAGS 2007

The US National Academy of Sciences developed the following definition of interdisciplinary research, which can be applied also to interdisciplinary programs simply by changing ‘research’ in the first line to ‘education’:

“a mode of research by teams or individuals that integrates information, data, techniques, tools, perspectives, concepts, and/or theories from two or more disciplines or bodies of specialized knowledge to advance fundamental understanding or to solve problems whose solutions are beyond the scope of a single discipline or field of research practice.”¹

At least four different types of **interdisciplinary graduate programs** have been identified. This survey asks about each in the context of your university’s graduate offerings. To assist in clarifying what is meant by each, there is an endnote with an example and a URL. Feel free to ignore that additional documentation if the question is clear to you.

1. Each student develops an **individually designed program** of study, drawing on existing courses and a faculty supervisory committee from a variety of disciplines or departments.²
 - a. Does your university offer in the graduate calendar the opportunity for a student to design her or his own interdisciplinary graduate program?
 - b. If yes, please provide a URL where it is described.

2. Faculty members from two or more disciplines come together to design a **coherent, stand-alone, interdisciplinary graduate degree program** with an appropriate set of courses and requirements “to advance fundamental understanding or to solve problems whose solutions are beyond the scope of a single discipline.” This program proposal has then proceeded through internal university approvals (and in some cases provincial approval as well). Usually these programs admit a number of students each year directly to the interdisciplinary program.³

a. Does your university offer in the graduate calendar one or more such approved interdisciplinary graduate programs?

b. If yes, please provide a list of these programs and the URL where each is described.

3. A **collaborative program**⁴ is a formally approved graduate program (or specialization) meant to provide an added cross-disciplinary experience for students enrolled in an existing disciplinary degree program. Faculty members from two or more disciplines have developed explicit opportunities for students to take advantage of multiple disciplinary perspectives on a specific problem or topic and to share a common learning experience that extends beyond that available in any of the parent programs alone.

a. Does your university offer in the graduate calendar one or more such approved collaborative interdisciplinary graduate programs?

b. If yes, please provide a list of these programs and the URL where each is described.

4. **Non-degree interdisciplinary graduate offerings** can take the form of certificate or diploma⁵ programs, or simply a transcript notation that the requirements were met. In the Canadian context, two courses are sometimes sufficient for a “microprogramme”,⁶ although there are regional differences and university-specific requirements governing these credentials.

a. Does your university offer in the graduate calendar one or more such approved non-degree interdisciplinary graduate credential?

b. If yes, please provide a list of these and the URL where each is described.

5. Are there **other** types of interdisciplinary graduate offerings at your university that do not fall into one of the classifications above? If yes, please briefly describe it or them and include the URL(s) where further information can be found.

¹ *Facilitating Interdisciplinary Research*, Committee on Facilitating Interdisciplinary Research, Committee on Science, Engineering, and Public Policy, National Academy of Sciences, National Academy of Engineering, and Institute of Medicine of the National Academies. Washington, DC., National Academies Press 2005, p. 26

² One example is the UBC PhD in Interdisciplinary Studies, “The main purpose of the ISGP is to enable qualified graduate students to pursue advanced interdisciplinary research exceeding the provisions of existing departmental programs. It is designed for a highly motivated and superb student who can steer an independent course.” <http://isgp.ubc.ca>

³ An example is the program in Computational Media Design at the University of Calgary: “Graduating students will have to have demonstrated skills and expertise in Computer Science and Arts and Design. CMD wants to encourage research and creative work that incorporates aspects of both Computer Science and Art and Design, thus there is recognition for and appreciation of a thesis that represents an interdisciplinary balance between the fields.”
<http://www.ucalgary.ca/pubs/calendar/grad/current/computational-media-design-cmd.html>

⁴ One example is the Collaborative Masters Program in Applied Sustainability at Queen’s University: “the objective of the CMAS program is to expose students to the implementation of sustainable engineering solutions within the context of broader sustainability theory. To do this properly, engineering students must not only advance their technical education, but must gain insights into how public policy impacts on the success of engineering solutions to multidisciplinary sustainability problems.” <http://www.queensu.ca/sgs/program/engineering-sciences/applied-sustainability.html>

⁵ One example is the Diplôme de 2^e cycle en gestion de l’environnement at the Université de Sherbrooke: « Le diplôme de 2^e cycle en gestion de l’environnement est un programme interdisciplinaire qui vise à développer, chez les professionnelles et professionnels, des compétences en gestion de l’environnement et à les rendre capables d’intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décisions en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d’équité. »
<http://www.usherbrooke.ca/programmes/sec/environnement/2e-cycle/diplomes/gestion-environnement/>

A second example is the Graduate Diploma in Program Evaluation at the University of Ottawa: “The objective of the graduate diploma is to offer advanced training in program evaluation to individuals in the public, private, and not-for-profit sectors.”
<http://www.grad.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1727&monControl=Programmes&ProgId=657>

⁶ An example is the Microprogramme de 2^e cycle en pédagogie des sciences de la santé at the Université de Sherbrooke: « Au terme de cette formation de 2^e cycle, les participantes et participants pourront mettre en œuvre des activités d’apprentissage et des modalités d’évaluation adaptées au contexte de la formation en sciences de la santé et en cohérence avec les concepts pédagogiques concernés. » <http://www.usherbrooke.ca/programmes/fac/sciences-sante/2e-cycle/micro/p46c/>

Annexe 3. Enquête initiale en français

L'Association canadienne pour les études supérieures (ACES) entreprend cette année un projet de recherche sur les programmes interdisciplinaires (PID). Selon l'appel de candidatures pour un consultant qui sera appelé à mener le sondage, le projet a pour but d'« identifier les meilleures pratiques qui soutiennent les PID, y compris la considération des aspects pédagogiques (intégration des connaissances de plusieurs disciplines, approches uniques pour l'enseignement et l'évaluation des résultats d'apprentissage) et les approches concrètes pour soutenir leur développement et leur durabilité. » Une des premières tâches du projet est de dresser l'inventaire des programmes d'études supérieures interdisciplinaires offerts dans les universités canadiennes. C'est le but du présent message. Une réponse d'ici le 20 septembre serait appréciée. Je joins le sondage en format Word. Celui-ci est également contenu dans le texte. Veuillez utiliser le document qui vous convient.

Fred L. Hall (retraité)

Doyen des études supérieures, Université McMaster, 1999-2007

Doyen des études supérieures, Université de Calgary, 2007-2011

Président de l'ACES 2007

La National Academy of Sciences des États-Unis propose la définition suivante au sujet de la recherche interdisciplinaire. Celle-ci peut s'appliquer également aux programmes interdisciplinaires simplement en remplaçant le mot « recherche » par celui de « formation » :

« un mode de recherche mené par des équipes ou des personnes qui intègrent l'information, les données, les techniques, les outils, les perspectives, les concepts ou les théories de deux disciplines ou ensembles de connaissances spécialisées pour faire progresser la compréhension fondamentale ou pour régler des problèmes dont les solutions sont au-delà du cadre d'une seule discipline ou d'un seul domaine de pratique de la recherche¹. »

Au moins quatre types différents de **programmes d'études supérieures interdisciplinaires** peuvent être identifiés. Notre étude porte sur chacun de ces types dans le contexte des programmes d'études supérieures offerts par votre université. Pour aider à préciser ce qui est entendu par chacun d'entre eux, une note

¹ *Facilitating Interdisciplinary Research, Committee on Facilitating Interdisciplinary Research, Committee on Science, Engineering, and Public Policy, National Academy of Sciences, National Academy of Engineering and Institute of Medicine of the National Academies. Washington, DC., National Academies Press 2005, p. 26.*

en bas de page est fournie avec un exemple et une adresse URL. Veuillez ignorer la documentation supplémentaire si la question vous semble claire.

1. Chaque étudiant développe un **programme d'études conçu individuellement**, en s'appuyant sur des cours existants et un comité de gestion des études dont les membres proviennent de différentes disciplines ou de différents départements².

a. Votre université prévoit-elle une période au calendrier des études supérieures où l'étudiant aux cycles supérieurs peut élaborer son propre programme d'études supérieures interdisciplinaire?

b. Si oui, veuillez indiquer l'adresse URL où se trouve l'information.

2. Les membres du corps enseignant de deux ou plusieurs disciplines se réunissent pour élaborer un **programme d'études supérieures interdisciplinaires pertinent et indépendant** composé d'un ensemble de cours et d'exigences appropriées « pour faire progresser les connaissances fondamentales ou pour traiter de problèmes dont les solutions vont au-delà du cadre d'une seule discipline ou d'un seul domaine de pratique de recherche. » Cette offre de programme a cheminé à travers tout le processus interne d'approbation de l'université (et dans certains cas, le processus d'approbation provincial). En général, ces programmes acceptent un nombre x d'étudiants chaque année dans ce programme interdisciplinaire³.

a. Votre université prévoit-elle dans le calendrier des études supérieures un ou plusieurs programmes d'études interdisciplinaires?

b. Si oui, veuillez fournir la liste de ces programmes et l'adresse URL où chacun d'entre eux est décrit.

3. Un **programme collaboratif**⁴ consiste en un programme d'études supérieures formellement approuvé, qui vise à fournir une expérience interdisciplinaire supplémentaire aux étudiants inscrits à un programme d'études interdisciplinaires existant. Les membres du corps enseignant de deux ou plusieurs disciplines ont

² Un exemple est le programme de doctorat interdisciplinaire de l'UBC : « The main purpose of the ISGP is to enable qualified graduate students to pursue advanced interdisciplinary research exceeding the provisions of existing departmental programs. It is designed for a highly motivated and superb student who can steer an independent course. » <http://isgp.ubc.ca>

³ Un exemple est le programme en design multimédia de l'Université de Calgary : « Graduating students will have to have demonstrated skills and expertise in Computer Science and Arts and Design. CMD wants to encourage research and creative work that incorporates aspects of both Computer Science and Art and Design, thus there is recognition for and appreciation of a thesis that represents an interdisciplinary balance between the fields. » <http://www.ucalgary.ca/pubs/calendar/grad/current/computational-media-design-cmd.html>

⁴ Un exemple est le programme collaboratif de maîtrise en durabilité appliquée de l'Université Queen's : « The objective of the CMAS program is to expose students to the implementation of sustainable engineering solutions within the context of broader sustainability theory. To do this properly, engineering students must not only advance their technical education, but must gain insights into how public policy impacts on the success of engineering solutions to multidisciplinary sustainability problems. » <http://www.queensu.ca/sgs/program/engineering-sciences/applied-sustainability.html>

développé des alternatives concrètes où les étudiants peuvent profiter de perspectives multidisciplinaires en lien à une question ou un enjeu spécifique, et pour partager une expérience d'apprentissage commune qui s'étend au-delà de celle offerte dans les programmes connexes.

a. Votre université prévoit-elle au calendrier des études supérieures un ou plusieurs programmes interdisciplinaires collaboratifs?

b. Si oui, veuillez fournir la liste de ces programmes et l'adresse URL où chacun d'entre eux est décrit.

4. Les offres de programmes d'études supérieures interdisciplinaires ne menant pas à un diplôme peuvent prendre la forme d'un programme de certificat ou de programme menant à un diplôme⁵, ou simplement comme un relevé de notes sur lequel les exigences ont été atteintes. Dans le contexte canadien, deux cours sont parfois suffisants pour constituer un « microprogramme⁶ », bien qu'il existe des différences régionales et des exigences universitaires spécifiques qui encadrent les attestations d'études.

a. Votre université prévoit-elle au calendrier des études supérieures un ou plusieurs programmes d'études supérieures interdisciplinaires approuvés ne menant pas à un diplôme?

b. Si oui, veuillez fournir la liste de ces programmes et l'adresse URL où chacun d'entre eux est décrit.

5. Existe-t-il d'autres types de programmes d'études supérieures interdisciplinaires offerts à votre université qui ne correspondent pas aux catégories précédentes? Si oui, veuillez fournir une courte description et indiquer l'adresse URL où des renseignements supplémentaires peuvent être trouvés.

⁵ Un exemple est le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement de l'Université de Sherbrooke : « Le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement est un programme interdisciplinaire qui vise à développer, chez les professionnelles et professionnels, des compétences en gestion de l'environnement et à les rendre capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décisions en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité. »

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/sec/environnement/2e-cycle/diplomes/gestion-environnement/>

Un autre exemple est le diplôme d'études supérieures en évaluation de programme de l'Université d'Ottawa : « The objective of the graduate diploma is to offer advanced training in program evaluation to individuals in the public, private, and not-for-profit sectors. »

<http://www.grad.uottawa.ca/Default.aspx?tabid=1727&monControl=Programmes&ProgId=657>

⁶ Un exemple est le microprogramme de 2^e cycle en pédagogie des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke : « Au terme de cette formation de 2^e cycle, les participantes et participants pourront mettre en œuvre des activités d'apprentissage et des modalités d'évaluation adaptées au contexte de la formation en sciences de la santé et en cohérence avec les concepts pédagogiques concernés. »

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/fac/sciences-sante/2e-cycle/micro/p46c/>

Annexe 4. Deuxième enquête en anglais

Thank you for your response to the first survey for this CAGS project. This is the second (and final!) set of questions. The interdisciplinary graduate programs (IDPs) of primary interest now are those described as type 2 in the first survey. Of the two-thirds of CAGS members who responded, 33 had IDPs of this type and are receiving this questionnaire. While I would appreciate receiving written responses (by Nov 15, please), I am also happy to arrange a telephone conversation, or to arrange a time to meet with you during the CAGS annual meeting. The questions appear long because several questions have a list of check boxes for possible answers.

Fred L. Hall

Since the definition in the first survey led to some confusion, let me try again prior to asking the questions, which pertain to the approvals procedures for such programs, the administration of them, and their pedagogical approaches. On all of these topics, the purpose is to identify good (or even best) practice. The questions are about your university's approaches, and your university's assessment of those approaches.

Type 2: Faculty members from two or more academic units come together to design a coherent, stand-alone, interdisciplinary graduate degree program with an appropriate set of courses and requirements "to advance fundamental understanding or to solve problems whose solutions are beyond the scope of a single" academic unit. Students register directly in this program.

Approvals processes.

1. When a new IDP is proposed that will cross academic boundaries, which of the following university approvals need to be obtained before it can be offered? (Please check all that apply.)

- approval by all Departments⁷ that will be involved
- approval by the highest decision-making body of each academic Faculty that will be involved
- approval by Department chairs whose faculty will be involved
- approval by Faculty deans whose resources will be involved
- approval by Graduate Council
- approval by the University Senate⁸
- new programs can be offered simply with the Graduate Dean's approval

⁷ Administrative terminology varies across universities. For simplicity, these variations have not been included in this question. "Department" stands for the smallest administrative unit. These are sometimes called Schools. A number of departments are found in a Faculty. This level is called School at some universities.

⁸ Senate here is meant as the highest level academic decision-making body. In Alberta, this is called the General Faculties Council.

- new programs can be offered for a limited time simply with the Graduate Dean's approval
- other (please specify)

2. Is the program proposal process for an IDP the same as for a new disciplinary graduate program? If not, what is different?

3. Do these procedures and requirements at your university seem to represent a good or best practice? Why?

Administrative Placement

4. What administrative practices are in place at your university for the IDPs that cross (or crossed) existing administrative boundaries, whether these are departmental boundaries within a Faculty, or cross-Faculty? (Again, check all that apply, considering the full range of IDPs at your institution.) One or more IDPs report

- directly to the Provost
- to the Dean of Graduate Studies
- to a Faculty dean
- to an oversight committee of deans
- to a department chair
- to an oversight committee of department chairs
- to an oversight committee consisting of both chairs and dean(s)
- to an institute or research centre
- other (please describe)

5. Which of these administrative procedures at your university seem to represent a good or best practice? Why?

Financial Arrangements

The costs for an IDP include (portions of) the salaries of faculty associated with the program, possible administrative support, space, and possibly graduate student support. Income for the program is a related issue.

6. How is the faculty involvement in the program supported?

- home departments are paid for a faculty member's released time
- If so, at what level? (e.g. full cost or sessional replacement cost)
- faculty are paid overload for their involvement
 - faculty are appointed directly to the IDP, or as a joint appointment
 - other (please describe]

7. Which of these procedures at your university seem to represent a good or best practice? Why? Alternatively, which has your university tried and found wanting?

8. What form or amount of direct administrative support does an IDP receive at your university, and from whom does it come?

9. How does your institution handle the space needs or wants of a new IDP?

10. On what basis does an IDP receive income to cover its costs?

- based on student numbers, recent or current
- based on an arbitrary lump sum amount
- other (Please describe)

11. What comments do you have about the efficacy and equity of these financial arrangements for the IDPs and other academic units?

Issues internal to an IDP

12. Has your university had successes with the pedagogical aspects of an IDP, such as the integration of knowledge from multiple disciplines, or novel approaches to teaching or to assessing learning outcomes? How have you evaluated these successes?

13. Has your university had difficulties with supervision of theses by cross-disciplinary committees? If so, how have you resolved these? Are IDP theses expected to be acceptable within each of the related disciplines, or are the expectations different because it is from an IDP?

14. Based on your university's experience with arrangements for internal governance of the program, are there any suggestions you might have for other universities? For example, has a program committee of faculty members associated with the IDP been valuable?

Annexe 5. Deuxième enquête en français

Nous vous remercions d'avoir répondu au premier sondage pour ce projet de l'ACES. Voici la deuxième (et dernière!) série de questions. Les programmes interdisciplinaires (PID) d'intérêt prioritaire sont maintenant ceux de type 2 du premier sondage. Sur les deux tiers des membres de l'ACES qui ont répondu, 34 avaient des PID de ce genre et reçoivent ce questionnaire. Même si je souhaiterais recevoir des réponses écrites (le ou avant le 15 novembre), je peux aussi organiser une conversation téléphonique avec vous, ou un rendez-vous durant le congrès annuel de l'ACES. Les questions semblent longues parce que plusieurs ont une liste de cases à cocher pour des choix de réponses. À cause de sa longueur, le sondage n'est pas inclus dans le texte de ce courriel.

Puisque la définition dans le premier sondage a porté à confusion, laissez-moi expliquer à nouveau avant de poser les questions, quelles sont les procédures d'approbation pour ces programmes, leur administration, et leurs approches pédagogiques. Pour tous ces sujets, le but est d'identifier la bonne (ou même la meilleure) pratique. Les questions traitent des approches de votre université et de l'évaluation de ces approches par votre université.

Type 2: Les membres de la faculté de deux ou plusieurs **disciplines** se réunissent pour élaborer un programme interdisciplinaire pertinent et indépendant avec un ensemble approprié de cours et d'exigences «pour faire avancer la vision fondamentale ou résoudre des problèmes dont les solutions sont au-delà de la portée d'une seule» **discipline**. **Les étudiants s'inscrivent directement à ce programme.**

Processus d'approbation.

1. Quand un nouveau PID est proposé et qu'il dépasse les frontières universitaires, quelles sont les approbations universitaires à obtenir avant qu'il puisse être offert? (Veuillez cocher tout ce qui s'applique.)

- Approbation de tous les départements⁹ participants
- Approbation des plus hautes instances de prise de décisions de chaque faculté universitaire participante
- Approbation des directeurs de départements des facultés participantes
- Approbation des doyens des facultés dont les ressources seront utilisées
- Approbation par le Conseil des études supérieures
- Approbation du Sénat¹⁰ de l'université

⁹ La terminologie administrative varie selon les universités. Pour plus de simplicité, ces variations ne sont pas comprises dans cette question. Le mot «département» signifie la plus petite unité administrative. Elle est parfois appelée «École». On trouve un certain nombre de départements dans une faculté. Ce niveau est appelé «École» dans certaines universités.

¹⁰ Le Sénat signifie ici la plus haute instance universitaire de prise de décisions. En Alberta, il s'appelle le Conseil général des facultés.

- Les nouveaux programmes peuvent être offerts simplement avec l'approbation du doyen des études supérieures
 - Les nouveaux programmes peuvent être offerts pour un temps limité simplement avec l'approbation du doyen des études supérieures
 - Autre (veuillez spécifier)
2. Est-ce que le processus de proposition de programme pour un PID est le même que pour un nouveau programme disciplinaire d'études supérieures? Sinon, qu'est-ce qui est différent?
3. Est-ce que ces procédures et exigences de votre université semblent représenter une bonne ou une meilleure pratique? Pourquoi?

Placement administratif

4. Quelles pratiques administratives sont en place à votre université pour les PID qui traversent (ou ont traversé) des frontières existantes, que ce soit des frontières départementales dans une faculté, ou entre facultés? (Encore une fois, cochez tout ce qui s'applique, considérant la gamme complète des PID dans votre établissement.) Un ou plusieurs PID dépend (dépendent)
- directement du recteur (vice-recteur)
 - du doyen des études supérieures
 - du doyen de la faculté
 - d'un comité de supervision constitué de doyens
 - d'un directeur de département
 - d'un comité de supervision constitué de directeurs de département
 - d'un comité de supervision constitué de directeurs et de doyens
 - d'un institut ou d'un centre de recherche
 - autre (veuillez décrire)
5. Laquelle de ces procédures administratives de votre université semble représenter une bonne ou meilleure pratique? Pourquoi?

Arrangements financiers

Les coûts d'un PID comprennent les salaires (en partie) de la faculté associés au programme, un possible soutien administratif, l'espace et un possible soutien de l'étudiant. Il y a aussi les revenus pour le programme.

6. Comment la participation de la faculté au programme est-elle soutenue?
- Les départements d'origine sont payés pour la libération temporaire d'un membre de la faculté
 - Si oui, à quel niveau? (p. ex.: le coût total ou le coût de remplacement par session)
 - les facultés sont payées pour la surcharge due à la participation
 - la faculté est nommée directement au PID ou en nomination conjointe
 - autre (veuillez décrire]

7. Laquelle de ces procédures de votre université semble représenter une bonne ou meilleure pratique? Pourquoi? Par ailleurs, quelle procédure votre université a-t-elle essayée et conservée?

8. Quelle forme ou quel montant de soutien administratif direct un programme PID reçoit-il à votre université, et de qui provient ce soutien?

9. Comment votre établissement répond-il aux besoins et demandes d'espace d'un nouveau PID?

10. Sur quelle base un PID reçoit-il un financement pour couvrir ses coûts?

- selon le nombre d'étudiants, récents ou actuels
- selon un montant forfaitaire arbitraire
- autre (veuillez décrire)

11. Quels sont vos commentaires à propos de l'efficacité et de l'équité de ces arrangements financiers pour les PID et les autres départements?

Questions internes du PID

12. Votre université a-t-elle eu des succès avec les aspects pédagogiques d'un PID, comme l'intégration des connaissances de plusieurs disciplines ou les nouvelles approches de pédagogie et d'évaluation des apprentissages? Comment avez-vous évalué ces succès?

13. Votre université a-t-elle eu des difficultés pour superviser les PID par des comités interdisciplinaires? Si oui, comment les avez-vous résolues? Est-ce que les thèses de PID sont considérées comme acceptables dans chacune des disciplines ou les attentes sont-elles différentes car ce sont des thèses de PID?

14. Selon l'expérience de votre université avec les arrangements de gouvernance interne du programme, avez-vous des suggestions pour les autres universités? Par exemple, est-ce que le comité des membres de la faculté associée au PID a été utile pour le programme?